



Déc 2009

Présentation du *CECIL* Centre d'Études Citoyenneté, Informatisation et Libertés

En bref

La création du *CECIL* vise à donner une assise solide et permanente à l'étude critique de l'informatisation de la société et aux interventions citoyennes qui peuvent en découler. Dans l'actuel contexte de la société de l'information et de contrôle, il est en effet indispensable d'évaluer les applications informatiques par rapport à la défense des libertés individuelles et du développement de la citoyenneté. Il convient à cet égard de faire le tri entre le souhaitable, le dangereux voire l'inacceptable et d'être en mesure d'intervenir dans le débat public.

Ce Centre est créé en liaison étroite avec la revue *Terminal* et l'association de chercheurs et d'enseignants-chercheurs, le *CREIS* (Centre de coordination pour la Recherche et l'Enseignement en Informatique et Société), qui au cours des 25 dernières années, ont apporté une contribution importante à l'élaboration et à la diffusion d'un savoir critique sur l'informatisation. Il entend leur fournir une aide et répondre à de nouveaux besoins dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Le *CECIL* est à la fois un **centre d'information**, un **centre d'étude** et un **centre de vigilance citoyenne**. Il organisera, mettra à disposition et diffusera, spécialement sous forme numérique, l'énorme documentation consécutive à 30 ans de recherches et d'actions militantes. Il pourra répondre ainsi à toute demande d'information et proposer des actions de sensibilisation et de formation auprès de différents publics. Le Centre réalisera également des études et des expertises à la demande ou en répondant à des appels d'offre. Son indépendance et le réseau de compétences qu'il peut mobiliser, lui procurent en la matière, des avantages indéniables. Enfin, il interviendra dans le débat public en travaillant sur les dossiers prioritaires qui mobilisent l'attention. Il pourra selon les cas, dénoncer une application liberticide ou au contraire, se montrer en faveur ou même promouvoir, une application qui apporte une plus-value démocratique.

Les principaux domaines d'intervention sont constitués par la protection des données personnelles et des libertés, la protection et la défense de l'internaute et de l'utilisateur de l'administration électronique, les politiques d'informatisation et les problèmes de vulnérabilité techniques et de sécurité.

Le CECIL est créé à l'initiative d'une dizaine d'universitaires aux compétences variées (sciences de l'information et de la communication, science informatique, sciences politiques, sciences économiques). Il s'est constitué en association en 2007 avant de se convertir à plus ou moins brève échéance, en Société Coopérative d'Intérêt Collectif.

La constitution d'un Comité de parrainage, de 20 personnalités, est de nature à faciliter la mise en place du Centre et son démarrage. Afin de mobiliser les premiers moyens nécessaires un **appel à des dons** est lancé pour permettre une première embauche ; il est fait appel à des fondations et des collectivités publiques, intéressées à soutenir ce travail et cette action d'intérêt collectif, dans un secteur-clé de l'avenir de nos sociétés.

Courriel provisoire *via* le CREIS : le.creis@orange.fr Site en instance de changement d'hébergeur.